

52



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le jeudi 29 mai 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 29 mai 2008

13 h

Prière.

M^{me} Poirier (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Saint-Ignace et des environs, qui exhortent le gouvernement à apporter des modifications législatives afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété. (Pétition 29.)

M. Kennedy, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le premier rapport du comité, ainsi qu'il suit :

le 29 mai 2008

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 29 mai 2008 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

22, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite de la ville de Saint John* ;

60, *Loi modifiant la Loi sur la Pharmacie* ;

64, *Loi de 2008 sur l'Université baptiste de l'Atlantique*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Nepisiguit, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

(signature)

Larry Kennedy, député

Le président de la Chambre met aux voix la motion d'adoption du rapport du comité ; la motion est adoptée.

L'hon. M. Murphy invoque le Règlement ; il soutient que M. Volpé a accusé le ministre des Ressources naturelles d'avoir agi de façon illégale et immorale. Le président déclare qu'il examinera le hansard et rendra compte à la Chambre de ses conclusions, si nécessaire.

Il est unanimement convenu de modifier l'ordre de l'étude des affaires émanant de l'opposition et de reporter la deuxième lecture du projet de loi 14.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, à la suite de l'étude des affaires émanant de l'opposition, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation, du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick, de Services Nouveau-Brunswick, de Communications Nouveau-Brunswick et du Secrétariat de la croissance démographique.

L'hon. M. Murphy annonce en outre que l'intention du gouvernement est que, le vendredi 30 mai 2008, la deuxième lecture des projets de loi 61, 62, 63, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77 et 78 soit appelée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 65, *Loi sur le Fonds de fiducie pour la distribution d'eau dans la région de Penobsquis*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Kenny, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant deuxième lecture, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 20

M. Mockler	M ^{me} Poirier	M. Betts
M. D. Graham	M. Holder	M. Northrup
M. Harrison	M ^{me} Dubé	M. Olscamp
M. Robichaud	M. Carr	M. Urquhart
M. Steeves	M. Williams	M. C. Landry
M. MacDonald	M. Alward	M. C. LeBlanc
M ^{me} Blaney	M. Fitch	

CONTRE : 26

M. MacIntyre	l'hon. M. Lamrock	l'hon. M. Stiles
l'hon. M. Murphy	l'hon. M. Keir	M ^{me} Lavoie
l'hon. M. Byrne	l'hon. M. Albert	M. Miles
l'hon. C. Robichaud	l'hon. M. Arseneault	M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles
l'hon. M. Haché	M. A. LeBlanc	M. Collins
l'hon. D. Landry	M. B. LeBlanc	M. Fraser
l'hon. M. McGinley	M. Kenny	M. Brewer
l'hon. M. Doherty	l'hon. M. Doucet	M. Kennedy
l'hon. M ^{me} Schryer	l'hon. M. Foran	

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'Environnement*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Kenny, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, M. Fraser, autre vice-président, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant deuxième lecture, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 18

M. Mockler	M. MacDonald	M. Alward
M. D. Graham	M ^{me} Blaney	M. Betts
M. Volpé	M ^{me} Poirier	M. Olscamp
M. Harrison	M. Holder	M. Urquhart
M. Robichaud	M ^{me} Dubé	M. C. Landry
M. Steeves	M. Williams	M. C. LeBlanc

CONTRE : 25

M. MacIntyre	l'hon. M. Keir	l'hon. M. Stiles
l'hon. M. Murphy	l'hon. M. Albert	M ^{me} Lavoie
l'hon. M. Byrne	l'hon. M. Arseneault	M. Miles
l'hon. C. Robichaud	M. A. LeBlanc	M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles
l'hon. M. Haché	M. B. LeBlanc	M. Collins
l'hon. D. Landry	M. Kenny	M. Fraser
l'hon. M. McGinley	l'hon. M. Doucet	M. Brewer
l'hon. M. Doherty	l'hon. M. Foran	M. Kennedy
l'hon. M. Lamrock		

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Fraser assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

M^{me} M^{ac}Alpine-Stiles invoque le Règlement; elle soutient que M. Steeves a laissé entendre qu'elle avait été « achetée » et elle demande que le député se rétracte. L'hon. M. Murphy et M. Harrison interviennent au sujet du rappel au Règlement. M. Fraser, président suppléant, déclare qu'il examinera le hansard et rendra compte à la Chambre de ses conclusions, si nécessaire.

Le débat se termine. La motion portant deuxième lecture, mise aux voix, est rejetée.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h. Le président de la Chambre est au fauteuil.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Fraser.

Conformément à l'article 69 du Règlement, M. Mockler propose la motion suivante :

qu'il soit résolu que la question des crédits du ministère de l'Éducation soit maintenant mise aux voix.

L'hon. M. Murphy invoque le Règlement et conteste la recevabilité d'une telle motion.

Après examen de la motion, M. Fraser, président du comité, déclare qu'elle est recevable et conforme à l'article 69 du Règlement et ajoute qu'elle ne peut faire l'objet ni d'un débat ni d'un amendement.

La motion, mise aux voix, est rejetée.

Le comité poursuit l'étude des prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Murphy propose le report de l'étude des prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

La séance est levée à 22 h.